

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

La Résidence du Lac de Maclas

Cet appel à manifestation d'intérêt est lancé par la commune de Maclas, en collaboration étroite avec la communauté de communes du Pilat Rhodanien, le Syndicat Mixte des Rives du Rhône, Loire Habitat et l'EPORA et s'inscrit dans la stratégie globale portée par le territoire à l'échelle des Rives du Rhône.

La commune de Maclas compte 1 880 habitants. La commune est très attractive et a vu sa population doubler depuis les années 50. La commune se trouve à 16 km de l'échangeur A7 de Chanas et à 18 km de la gare TER du Péage-de-Roussillon permettant un accès facilité à Lyon et Valence.

Le bâtiment dispose aussi d'une forte valeur sociale. Les habitants de la commune et des communes proches ont un attachement fort à cette résidence sénior. La majorité des familles du territoire ont déjà visité ce bâtiment du fait de la présence à un moment de leur vie d'un membre de leur famille en tant que résident. A ce titre, un consensus a émergé parmi les acteurs locaux en faveur de l'accompagnement d'un projet de reconversion du site qui préserve son rôle fédérateur au sein de la Commune.





La Résidence du Lac de Maclas

Une résidence sénior construite en 1977 et remise en état en 1994.

A 600 m de la place du village et de ses commodités. Situé dans un cadre de qualité, entouré d'espaces agricoles, d'un petit lac et d'une demeure classée. 8 616 m² de terrain dont 41 places de stationnement existantes et des espaces verts.

4 216 m² de surface de plancher dans un bâtiment en R+3 + sous-sol.

3 cages d'escaliers et 3 ascenseurs.

73 chambres d'environ 30 m² avec cuisine et WC – salle de bain. Balcon pour certaines.

Plusieurs pièces de 14 à 161 m² (salon, bureaux, cuisine toute équipée, salle à manger, véranda).



Le projet envisagé

Un projet économique ou mixte (bureaux, pôle santé, tiers lieux, hébergements touristiques ou saisonniers, logements, centre de formation,...)

Un projet unique sur l'ensemble du bâtiment ou plusieurs projets répartis dans le bâtiment.

Des possibilités variées pour l'émergence d'un projet : conservation du bâtiment en l'état, démolition et/ou reconstruction partielle, réaménagement intérieur du bâtiment, redécoupage du bâtiment en plusieurs entités indépendantes...

Demande d'informations complémentaires

Pour toute demande d'information complémentaire, vous pouvez contacter:

- **Mairie de Maclas** : ami@maclas.fr
- **Le syndicat mixte des Rives du Rhône** qui accompagne la commune de Maclas dans son appel à projet :

- Accueil Syndicat: 04 74 48 64 71
- Cédric Lansou (adjoint de direction): 07 88 16 67 96
clansou@scot-rivesdurhone.com
- Julien Lahaie (directeur): 07 88 86 67 98
jlahaie@scot-rivesdurhone.com

Téléchargez l'ensemble des pièces de l'AMI sur le site de Rives du Rhône : <https://www.scot-rivesdurhone.com/telechargements/> dans la rubrique «Appels à manifestation d'intérêt».

Modalités de dépôt de candidature

Peuvent répondre à cet appel à manifestation d'intérêt tou(te)s les candidat(e)s, qu'ils/elles soient seul(e) ou associé(e)s dans un collectif, particuliers comme entreprises.

Les candidats peuvent se positionner sur l'ensemble du site comme sur une partie seulement.

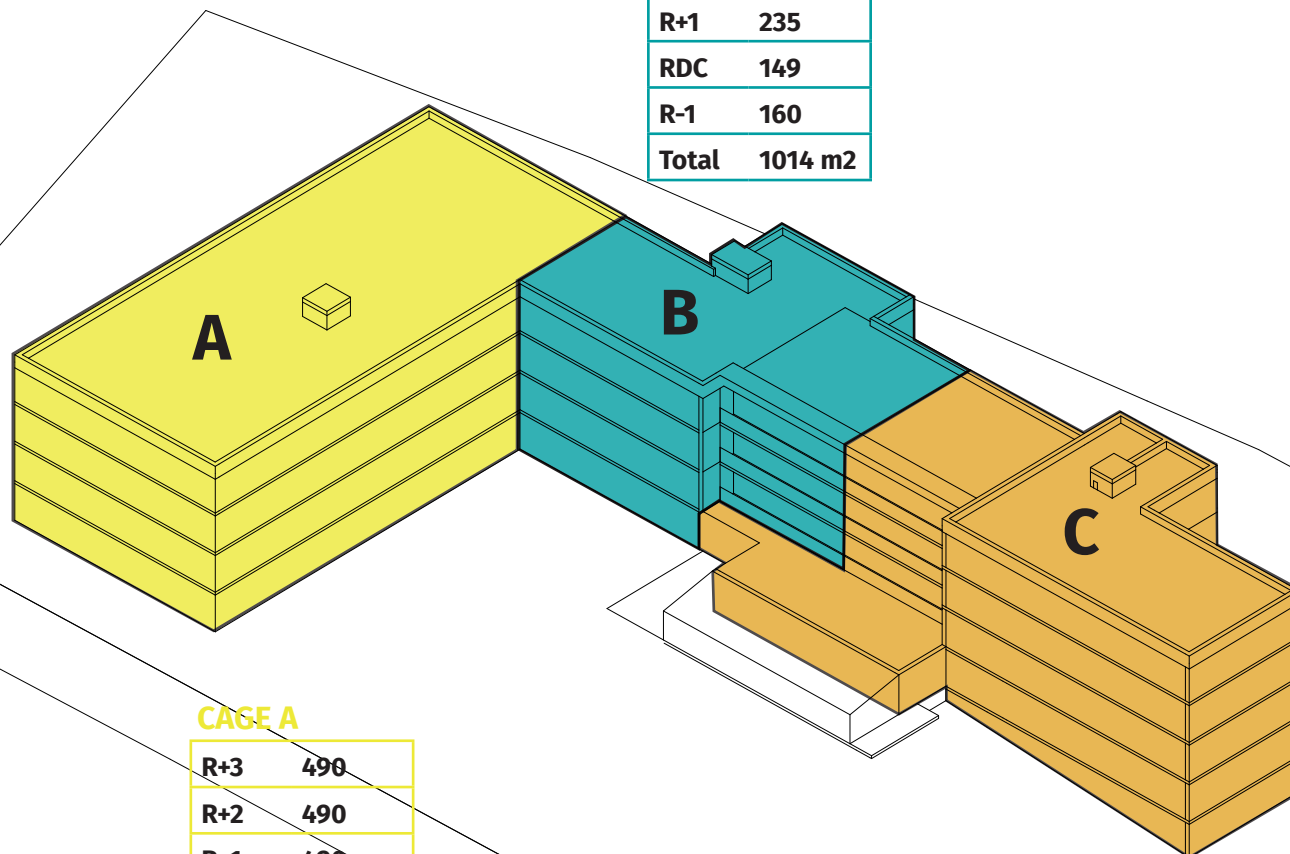
La première phase de sélection des candidat(e)s se clôture le 2 mars 2023 à 12h. Le jury de sélection des candidats se réunira le 10 mars après-midi.

Il est prévu d'organiser une visite collective du site avec les porteurs de projet intéressés le 26 janvier 2023 à 14h.

Surface de plancher totale : 4530 m2

CAGE B

R+3	235
R+2	235
R+1	235
RDC	149
R-1	160
Total	1014 m2



CAGE A

R+3	490
R+2	490
R+1	490
RDC	490
R-1	0
Total	1960 m2

CAGE C

R+3	265
R+2	265
R+1	265
RDC	481
R-1	280
Total	1556 m2